

Label *Qualité français langue étrangère* (FLE)

Date de Création	Décret n° 2007-1831 du 24 décembre 2007
Accrédité COFRAC	Membre associé (collège C)
Conditions de candidature	Ouvert à tous les centres de FLE quel que soit leur statut (privé, public, associatif).
Périmètre de la certification/labellisation	Toute l'offre de cours de FLE et les services qui lui sont rattachés (hébergement, accueil, activités...)
Durée du référencement	4 ans maximum
Coût du référencement	Le coût annuel de la labellisation est indexé sur le chiffre d'affaires du centre de formation CA inférieur ou égal à 150 000 € => 1 600 € CA compris entre 150 001 € et 300 000 € => 2 400 € CA compris entre 300 001 € et 500 000 € => 3 000 € CA supérieur à 500 001 € => 3 750 €
Délai moyen d'instruction	3 mois
Disponibilité du référentiel	http://www.qualitefle.fr/sites/default/files/referentiel.pdf
Coordonnées	Caroline Mouton-Muniz (responsable du label au CIEP) : moutonmuniz@ciep.fr - Tel : 0145076365 Mettre en copie qualitefle@ciep.fr